

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**
Mairie de LA CHAISE-DIEU**Séance du 22 juillet 2024, au lieu habituel, à 19h30**
Date de la convocation : 15 juillet 2024
Président de séance : M. André BRIVADIS, Maire**Nombre de conseillers**

- en exercice : **12**
- présents : **10**
- votants : **11**
- absents : **1**

Liste des membres : M BRIVADIS André, Maire, M. LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle, M. SPECEL Gérard, Adjoint, M. FAIVRE Thierry, M. MARION Olivier, M. VIALANEIX Bernard, M PHILBEE Paul, Pierre PHILIPON, Mme SCIORTINO Pascale**Procuration (s) :** M BLANCHEFORT Fabien donne procuration à M BRIVADIS André**Absent :** M. WENGER Stéphane**Secrétaire de séance :** M. MARION Olivier**2024 – 44 Représentants de la commune à la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (CIAF)**

La commune de la Chaise-Dieu a délibéré pour élire les représentants à la CIAF le 03 Mai 2024 suite à la démission du 1^{er} Adjoint qui était représentant suppléant de la commune. M Pierre PHILIPON a été désigné le 03 Mai, or il est déjà élu à la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier de la commune de La Chapelle Geneste, M Pierre PHILIPON ne peut pas être élu à la CIAF de la commune de La Chaise-Dieu. Le conseil municipal doit procéder à la désignation d'un nouveau représentant suppléant de la commune à la Commission CIAF.

Après en avoir délibéré et voté, le conseil municipal :

- Décide de nommer M Gérard SPECEL, représentant suppléant à la commission CIAF.

La commission locale CIAF est donc constituée des représentants de la commune :

- Titulaire : M BRIVADIS André,
- Suppléant : M SPECEL Gérard.

Le Maire
André BRIVADIS

Le secrétaire de séance



Nombre de votants		11
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	11